
Date: 12.05.2016

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

Approbation unanime

Le Grand Conseil a poursuivi hier l'examen de détail des comptes 2015 de l'Etat de Fribourg. Pour mémoire, ceux-ci ont bouclé sur un bénéfice de 126 millions de francs (avant opérations de clôture) pour un total de charges de 3,38 milliards. C'est à l'unanimité des nonante membres présents que le parlement a accepté ces comptes.

Les députés ont par contre refusé (62 voix contre 36, 1 abstention) de conférer un caractère d'urgence à une motion d'Olivier Suter (v, Estavayer-le-Gibloux). Ce dernier souhaite que «si l'Etat est amené durant la période 2014-2016 à réaliser un bénéfice annuel qui dépasse le montant versé par l'ensemble de ses em-

ployés au titre de contribution de solidarité cette même année, il rembourse la totalité de la contribution de l'année à ses employés». Le député demandait une accélération de la procédure afin que son texte puisse être traité cette année encore.

Ses pairs en ayant décidé autrement, le Conseil d'Etat n'aura pas un mois mais cinq pour y apporter une réponse. Réponse que les quelques paroles livrées hier par le directeur des Finances Georges Godel laissent entrevoir: «L'accord trouvé entre tous les partenaires – Etat, communes, institutions, représentants du personnel – ne saurait être rompu unilatéralement au profit d'un seul partenaire.» PP